

LIEU DE SANTÉ PROMOTEUR DE SANTÉ (LSPS)

**UN RÉSEAU DE LIEUX
DE SANTÉ engagés
en faveur de la promotion
de la santé**



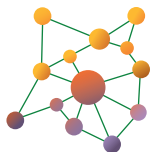
Un réseau porté par le

QU'EST-CE QUE

LE RÉSEAU LSPS ?

LSPS

RÉSEAU FRANÇAIS
LIEU DE SANTÉ PROMOTEUR DE SANTÉ



C'est un réseau de **Lieux de santé engagés** en faveur de la **promotion de la santé**...

...**créé et coordonné**

par le RESPADD depuis 2018...



... soutenu par

Santé publique France...



... appuyé par un **comité scientifique** composé d'experts...

... et qui est **le relais français** du réseau international HPH (International network of Health Promoting Hospitals and health services).



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services

QU'EST-CE QU'UN LIEU DE SANTÉ PROMOTEUR DE SANTÉ ?

C'est un Lieu de santé instituant
une politique globale
de promotion de la santé,
intégrée, articulée, pérenne
et au bénéfice de tous.

Cela passe par la mise en œuvre
de **cinq standards**.



Démontrer l'engagement du Lieu
de santé dans la démarche LSPS|HPH.



Assurer l'accès aux services.



Améliorer les soins centrés sur la
personne et favoriser l'investissement
des usagers.



Créer un lieu de travail et un
environnement sains.



Promouvoir la santé
dans la communauté
élargie.



Le réseau LSPS
aujourd'hui, ce sont
déjà plusieurs dizaines de
Lieux de santé adhérents !

DES OBJECTIFS

PRINCIPAUX...



①

Promouvoir

la « promotion de la santé »
en milieu de soins.

②

Favoriser l'adhésion au réseau LSPS|HPH.

③

Fournir des recommandations

pour mettre en place une stratégie
de promotion de la santé.

④

Valoriser les actions de promotion de la santé.

⑤

Accompagner et mettre en lien les membres du réseau.

...AU BÉNÉFICE

DE TOUS



- Professionnels
des Lieux
de santé
- Bénéficiaires
des soins
- Communauté
- Environnement

LE RÉSEAU LSPS

EN ACTION(S)



Un colloque annuel sur une thématique d'actualité.



Une revue semestrielle pour informer sur l'actualité, valoriser les bonnes pratiques et proposer des outils.



Des ressources méthodologiques pour progresser dans son projet de promotion de la santé.



Des supports de communication pour informer de l'engagement de son Lieu de santé.



Un site internet et une newsletter dédiés : www.reseau-lsp.org



Un lien avec le réseau international HPH, ses activités, sa conférence internationale annuelle, ses groupes de travail.

POURQUOI

ADHÉRER ?

- **Bénéficier** d'outils et de ressources méthodologiques.
- **Contribuer** au partage d'expérience.
- **Être accompagné** par les équipes du réseau LSPS|HPH.
- **Être valorisé** en tant que membre actif du réseau LSPS|HPH.
- **Participer** à des projets de recherche et à des groupes de travail internationaux.

COMMENT

ADHÉRER ?

- 1 **Créer** son profil adhérent sur le site du réseau LSPS.
- 2 **Renseigner** la lettre d'intention puis la transmettre au réseau LSPS.
- 3 **Régler** la cotisation annuelle de 330 € au secrétariat international HPH.

QUI PEUT ADHÉRER ?

Tous les Lieux de santé participant à l'offre de soins.

**Coordination du réseau
LSPS : RESPADD**

Financement :
Santé publique France



Pour en savoir plus et nous rejoindre :

contact@reseau-lsps.org

01 40 44 50 26

www.reseau-lsps.org

Annuaire des adhérents*

